L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 5 AOUT 1893.

Mme M. Samuel à Chicago.

Nous recevons de Chicago une bien intéressante nouvelle: Mme M. Samuel a précédé à l'Exposition Colombienne la délégation artistique louisianaise et elle est, depuis quelque temps, installée dans un des principaux hôtels de la ville.

Elle vient, nous assure-t-on, d'obtenir un très grand succès dans une soirée, donnée dans le Woman's Building, en l'honneur du Colonel Grant et de Mme Grant.

Elle y a exécuté, entr'autres, "l'allegro appassionato," de Saint-Saens, et une valse de Chopin, qui ont provoqué dans l'assemblée des bravos chaleureux et unanimes.

Ce succès n'a rien qui doive nous étonner. Il y a longtemps que nous connaissons et apprécions le talent si fin, le jeu parfois si énergique, mais toujours parfaitement correct de Mme Samuel. Elle est, paraît-il, en ce moment, fort recherchée dans les salons de Chicago. Le 11 août, jour fixé pour le Louisiana Day, elle doit jouer, dans le Louisiana Building, un grand concerto, avec accompagnement de l'orchestre de Thomas. Nous lui prédisons, à cette occasion, un beau succès. Avec un talent comme le sien, il suffit de se présenter où que ce soit, pour s'y faire remarquer et acclamer.

WEST END.

Aujourd'hui, soirée fashionable, au West End; rendez-vous de tout ce que la Nouvelle-Orléans compte de personnes intelligentes et amateurs d'art; programme corsé et choisi, se composant des meilleurs morceaux du répertoire, et Dieu sait s'il est considérable, varié et d'un niveau élevé—presque tous chefs d'œuvre de l'école moderne.

Pour ce soir, spécialement, seconde audition du morceau charmant intitulé: "Les Echos des Bois," pour petite flûte (piccolo), par M. Chèvre, un artiste de beaucoup de talent qui a produit déjà tant d'effet dans l'exécution de cette même composition.

Citons aussi le "Miserere" du Trouvère, le fameux duo pour cornet à piston, et trombone; une fantaisie sur les "Huguenots" et l'ouverture de "Guillaume Tell."

Il va sans dire que M. Knoll et Mlle McNeal, les deux brillants cornettistes, s'y feront entendre et applaudir, naturellement.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 5 Août 1893.—Indications: Pour la Louisiane.—Averses occasionnelles; vents variables; légers changements dans la température.

Température du 4 août 1893.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	84	26
Midi	92	30
3 P. M.	88	28
6 P. M.	86	27

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

Mariages.—Tobias Williams à Mlle Laura L. Lyons; John J. Dolan à Mme Veuve Robert H. Whitley; Jacob J. Huener à Mlle Adèle Earhardt; James J. Johnston à Mlle Annie Jobson.

Naissances.—Mmes Zena Klar, une fille; Andrew W. Jones, une fille; Léon J. McLaughlin, une fille; Thomas Hayden, une fille; William Holz, un garçon; Auguste Komitzer, une fille; Charles W. Baldy, une fille.

Décès.—Mme Veuve Augusta Gasquet, 86 ans, 385 rue Nord Claiborne; Mme Veuve Annie Sweeney, 63 ans, 388 rue Lafayette; Manuel Velasquez, 10 mois, 437 rue Dumaine; Mme Kate Kelly, 50 ans, 218 rue Chippewa; Peter J. Maus, 19 ans, 145 rue St-André; Lotta Scott, 7 ans, 15 rue Sud Prieur.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

George Redersheimer à Mme M. L. Oelking, un terrain borné par les rues Espagne, Solidelle, Prosper et Mandeville, $525.

Le même et al., à la Mutual Loan and Building Company, deux terrains bornés par les rues Dryades, Upperline, Remparts et Robert, $1100.

D. J. Lowers à L. Lavedeau, un ilet de terre borné par les rues Pitt, Jennet, Webster et la ligne de Bloomingdale, $2,500.

Mme A. Maurian et al., à E. W. Burgis, un terrain borné par les rues Eliza, Bouny, Seguin et Evelina, $300.

Héritiers de E. J. Hall à R. H. Marr, dix huit terrains bornés par les rues Short, Washington, Cinquième et Jeannette; aussi, vingt-deux terrains bornés par les rues Short, Jeannette, Washington et Sixième, $9,150.

F. W. Kunz à Mme H. Kunz, un terrain borné par les rues Sixième, Liberté, Septième et Howard, $150.

John Hart à A. Marx, un terrain borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Girod et Lafayette, $1,000.

Veuve R. Marmouget et al. à Veuve J. B. Marmouget, trois terrains bornés par les rues Broad, Dorgenois, Dumaine et St-Philippe, $450.

Mlle L. Johnson et al. à Henry Burmeister, une portion de terre bornée par les rues St Ferdinand, Royale, Presse et Chartres, $950.

R. A. Upton à J. A. Courtade, deux terrains bornés par l'avenue Napoléon, les rues Salomon, St-Louis et Toulouse, $180.

Mme A. E. Kelly à Mme P. Duckert, un terrain borné par les rues Marais, St-Ferdinand, Port et Urquhart, $1,400.

Abus de confiance.—Détournement de fonds.—Faux en écritures.—M. H. Michel, secrétaire de la police Boylan, a arrêté hier matin au coin des rues Gravier et Carondelet, deux jeunes gens, MM. A. Rareshide et E. P. Seymour contre lesquels pèsent de graves accusations.

Tous deux étaient employés de la maison J. D. Peet & Co. et avaient toute la confiance de leurs patrons. Ils en ont profité pour en abuser et leurs détournements ont été découverts il y a environ un mois, par le payeur de la banque Union M. Crozat, qui refusa de payer à Seymer un chèque de $410 dont le montant était un peu effacé et indistinct.

Il fit prévenir M. P. Ellis, un des associés de la maison Peet, qui déchira le chèque, mais en conserva les morceaux qu'il montra aux autres associés. Il fut décidé que Rareshide et Seymer seraient congédiés le 1er août, et ainsi fut fait.

Les deux employés ne demandèrent aucune explication. L'un se rendit à Hazlehurst, Miss., et l'autre dans une ville du Golfe.

Cependant, l'affaire avait été mise entre les mains des agents de la police Boylan et les jeunes gens étroitement surveillés pendant que se poursuivait l'examen des livres de Rareshide.

Lorsque l'on a eu acquis la certitude qu'il s'était approprié des fonds versés par des clients de la contrée, qu'il ne les avait pas portés sur les livres, que pour cacher le déficit il avait fait de fausses entrées et qu'enfin il avait augmenté le montant de plusieurs chèques collectés par Seymer, M. Ellis, évaluant à $3,000 le total des sommes détournées, a décidé de faire arrêter les coupables et leur a écrit de rentrer à la Nlle-Orléans.

Ils se sont empressés de revenir et ont immédiatement appréhendés. Ils ont été maintenus en prison faute d'avoir pu fournir le cautionnement fixé par le juge Whitaker. On attribue au jeu la chute de ces deux jeunes gens, si favorablement connus jusque-là.

Le Scandale de la Première Cour de Recorder.—Le grand jury a commencé son enquête sur la Première Cour de Recorder. Il se réunira tous les jours jusqu'à ce qu'elle soit terminée, c'est-à-dire pendant près d'une semaine, car il y a beaucoup de documents à examiner et de témoins à interroger.

Tous ceux qui ont à se plaindre de la sévérité du juge Whitaker, travaillent avec la plus grande activité à réunir contre lui toutes les preuves de culpabilité de nature à le faire suspendre de ses fonctions. Au premier rang, figurait J. J. O'Connor, un avocat, et Dennis Corcoran, récemment sorti de l'hôpital.

Accusé d'homicide—Ed Dillon, le conducteur de la voiture dont le timon a tué J. Thompson, le conducteur de chars, a comparu devant le recorder sous une accusation d'homicide et a été mis en liberté sous caution de $1,000.

Loterie illégale—Le grand jury a porté une accusation de violation de la loi relative à la vente de billets de loterie illégaux contre L. A. Gourdain dont le cautionnement a été fixé à $1,000.

Mort.—Hier soir, à 4 heures moins un quart, un nommé Frank Entriner, âgé de trente-deux ans, a été pris d'une attaque à l'encoignure des rues Marengo et Magazine. Les étudiants ont été appelés, mais il est mort avant l'arrivée de la voiture d'ambulance. Le corps a été transporté à la morgue dans le wagon de police.

Le Fait

Que la Salsepareille d'AYER A GUÉRI D'AUTRES PERSONNES de Maladies Scrofuleuses, d'Éruptions, de Furoncles, d'Eczéma, des Maladies de Foie et des Reins, de la Dyspepsie, du Rhumatisme, et du Catarrhe devrait être une preuve convaincante que le même cours de traitement VOUS GUÉRIRA. Tout ce qui a été dit des merveilleuses guérisons effectuées par l'usage de la

Salsepareille d'AYER

pendant les 50 dernières années, véritablement peut s'appliquer de nos jours. Elle est, sous tous les rapports, La Médecine Supérieure. Les propriétés curatives, la force, le goût en sont toujours les mêmes; et pour n'importe quelles maladies du sang que la Salsepareille d'AYER soit prise, les susdites maladies cèdent à ce traitement. Quand vous demandez pour de la

Salsepareille d'AYER

ne vous laissez point persuader d'en acheter n'importe quelles autres sans valeur. lesquelles sont, pour la plupart, des mélanges d'ingrédients bon marché, ne contenant point de salsepareille, n'ont aucun type uniforme d'apparence, de goût ou d'effet, ne sont dépuratifs du sang que de nom seulement, et vous sont offertes parce qu'il y a plus de profit en les vendant. Prenez

La Salsepareille d'AYER.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes. Prix $1; six flacons, $5.

Elle en a guéri d'autres, elle vous guérira.

Démission du juge Tissot.—Le juge Tissot qui était président du Crescent Democratic Club depuis sa fondation, en mars 1891, vient de donner sa démission. Cette résolution a été motivée par le mauvais état de sa santé, et c'est à regret que les nombreux amis de M. Tissot ont accepté sa démission. Il a été remplacé par le maire Fitzpatrick qui a toujours pris grand intérêt à la prospérité du Club.

Il a été élu à l'unanimité.

Les officiers du club sont:

John Fitzpatrick, président; C. Taylor Gauche, vice-président; C. L. De Fuentes, secrétaire; Robt S. Landry, assistant-secrétaire; Hon. Irwin Jamison, trésorier; board des directeurs, Hon. A. L. Tissot, T. F. Turnbull, Hon. Irwin Jamison, A. V. Flotte, recorder W. E. Willett, John C. Bach, Hon. J. D. Houston, C. Taylor Gauche, C. L. De Fuentes, John McGeehan, Hon. John Fitzpatrick, Peter Farrell, Juge A. R. Moulin, Dr James Finney et Conseiller Sam Gautier.

Trouvé mort.—Hier matin un des pensionnaires de l'auberge de M. Charles Abbar, 125 rue de Chartres, a trouvé mort dans son lit son compagnon de chambre, un Allemand du nom de C. Zellan, âgé de 70 ans.

Chute.—Louis Plique, un enfant de 10 ans, qui, hier à 9 heures 30 du matin, jouait sur un échafaudage chez ses parents, No 1,359 rue Magasins, est tombé et s'est cassé le bras droit. Il a reçu les soins du Dr Henderson.

Accident.—Hier à 3 heures de l'après-midi, C. France, un enfant de huit ans qui demeure à l'encoignure des rues Remparts et Musique, est tombé de voiture à cette encoignure et s'est légèrement blessé à la jambe droite. Il a été transporté chez ses parents, où il a reçu les soins d'un médecin.

Menus faits.—Hier matin vers 11:30 heures, Joseph Mark, un nègre de 60 ans, demeurant au No 37 de la rue Espagne, passait au coin de cette rue et de la rue de Chartres, quand il a été attaqué et brutalement battu par un nommé Joseph Ochiglorich âgé de 22 ans. Une accusation a été portée contre l'agresseur.

—Hier matin, vers 1 heure, les agents Cassidy et Behrman ont remarqué cinq nègres qui essayaient d'ouvrir les volets de la maison située à l'encoignure des rues Liberté et Calliope. Voyant qu'ils étaient découverts, ils ont pris la fuite poursuivis par les agents. Ceux-ci ont tiré en l'air deux coups de revolver dans le but de les arrêter, mais les nègres ont continué leur course et ont réussi à se cacher sur les bords du Nouveau Bassin. Un vieux paletot que l'un d'eux avait laissé tomber a été apporté au poste de police du deuxième precinct.

La campagne du Dahomey a été féconde en épisodes, tristes ou gais, suivant l'occurence. Voici quelques détails pittoresques, donnés à titre anecdotique par le capitaine Vaillemot, officier d'ordonnance du général Dodds:

"A Wydah, je me souviens, pour ma part, qu'étant chargé de préparer l'installation du quartier général, je trouvai, dissimulé sous une broussaille, à quelques kilomètres de la place un superbe coupé, dernier style, rehaussé d'ivoire et d'argent, aux glaces très nettes, et dont Behanzin venait de faire l'emplette à une factorerie de la côte. J'en pris possession, comme bien l'on pense; je le fis atteler de mulets du train, et, au moment convenable, je le présentai au général: "Mon général votre coupé vous attend." C'est ainsi que le vainqueur entra dans Wydah avec l'équipage du vaincu.

"Autre souvenir. C'était aux portes de Kana: nous vivions depuis si longtemps de daubages et de viandes de conserve, que nous en étions pour la plupart dégoutés. Or, précisément à cette époque, le général souffrait d'une hématurie bilieuse très grave et qui nous inspirait les craintes les plus vives. Il lui fallait, à tous prix, des viandes fraîches et des aliments nouveaux; mais où les trouver? le hasard intervint encore heureusement. Behanzin marqua, en effet, le désir de traiter avec nous, et, pendant tout le temps que durèrent les *palabres*, il ne fut pas de jour où il n'envoyât, à titre de cadeaux, des œufs, des poulets et des quartiers de bœufs fraîchement tués. Et c'est ainsi que le général recouvra la santé par les soins de Behanzin lui-même.

"Outre les conserves, nous traînions, parfois, aussi à notre suite, un troupeau de quelques bœufs et ce n'était pas un mince embarras. Ces animaux, en effet, qui, là-bas, ne sont guère plus gros qu'un terre-neuve, n'offrent que très peu de résistance; d'autre part la broussaille est très dense et la marche y est des plus pénibles. Aussi avions-nous à craindre que nos bœufs ne vinssent à mourir, par suite des fatigues. Fallait-il donc abandonner cette précieuse réserve de viande fraîche. Nous prîmes un grand parti: celui de porter nos bœufs. Nous fîmes donc des hamacs et les bœufs voyagèrent désormais en litière."

Au restaurant:

—Garçon, qu'est-ce que c'est que ce gruyère? Il est mouillé.

—Monsieur ne doit pas s'étonner. Dans cette saison, le bon gruyère pleure toujours.

—Alors, remportez-le. J'attendrai qu'il soit plus gai!

Logique enfantine:

—Dis, petite mère, veux tu me donner encore des petits dragées?

—Mais, bébé, je t'ai déjà dit qu'il ne faut pas dire des petits dragées; dragée est au féminin.

—Comment au féminin.... elles sont au café.

Ballendard est toujours le même.

—Moi, en fait d'arme à feu, disait-il, l'autre jour, je ne sors jamais sans ce poignard.

—Comment, un poignard, une arme à feu?

—Oui, c'est une arme à feu.... mon père.

Au théâtre:

—As-tu apporté la lorgnette?

—Oui, mais je ne peux pas m'en servir.

—Pourquoi?

—J'ai oublié mes bracelets à la maison.

—Qui demandez-vous, Monsieur.

—Le baron de Panièpercey.

—Qu'est-ce que vous lui voulez?

—C'est pour une note....

—Il est partie pour la campagne....

—....Que j'avais à lui payer.

—Mais il est revenu ce matin.

—Tiens, Mme la générale Z....!

Comment se fait-il qu'elle ait toujours des toilettes si criardes?

—Que veux-tu, elle est sourde.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

Guerre soudaine à Samoa.

Apia, Samoa, 19 juillet—San Francisco, 4 août—La guerre a éclaté entre les partisans de Malietoa et ceux de Mataafa. Les navires de guerre de trois puissances ont dû intervenir pour arrêter le combat.

Mataafa et ses officiers se sont rendus.

Les deux partis se trouvaient en présence sur le rivage et les hommes de Mataafa occupaient en outre un parc à bestiaux.

Tous paraissaient d'accord et il semblait que des relations amicales allaient s'établir, lorsqu'un vieux guerrier nommé Patu força les soldats du roi à rentrer dans leurs rangs.

Une détonation retentit alors et le combat commença. La fusillade devint générale et mortelle. Les partisans de Mataafa, forcés d'abandonner leur position, se réfugièrent derrière une muraille située dans des broussailles.

Les soldats de Malitoa s'étant retirés sont revenus le lendemain, mais les hommes de Mataafa étaient partis pour Malie.

L'intervention des navires Européens a mis bientôt fin à ce combat qui avait été prévu. Déjà une rencontre sans importance avait eu lieu le 7 juillet et quelques hommes de Mataffa avaient été désarmés.

Les partisans de ce dernier ont eu trente hommes tués et vingt blessés; quinze têtes ont été portées en triomphe au palais du roi.

Les troupes de Mataffa sont dispersées. Sans une détonation accidentelle, elles eussent été complètement anéanties par celles de Malitoa qui avait combiné l'attaque en formant un cercle autour des forces de son ennemi. Malitoa et ses officiers, mécontents de l'indifférence des trois puissances, ont décidé de prendre l'affaire en main et de marcher sur Malie.

C'est une coutume qui existe à Samoa, de décapiter les cadavres des ennemis tués ou blessés. Parmi les têtes présentées au roi, se trouvaient celles de deux femmes, tuées, sans doute par erreur.

Mataffa s'étant retiré sur l'île de Manono, le 13 juillet Malitoa lui envoya un ultimatum lui ordonnant de se rendre, lui et ses officiers, sans autre condition que celle d'avoir la vie sauve. Mataffa n'a pas répondu.

Le 16 juillet le navire Anglais Katoomba est arrivé, apportant l'ordre de supprimer la révolte.

Les commandants des navires Anglais et Allemands, (Il n'y avait pas d'Américains.) délibérèrent avec les consuls des trois puissances et décidèrent de demander à Mataffa de se rendre.

Le 18 juillet, les navires arrivèrent à Manova.

On prévint Mataffa qu'il eut à se constituer prisonnier avant 1 heure P. M., sans quoi son camp serait bomberdé et les soldats de Malitoa débarqués.

Quinze minutes avant l'heure indiquée, Mataffa et ses hommes s'embarquaient à bord du Katoomba.

Les navires revinrent ensuite à Apia, où les partisans de Mataffa furent désarmés.

Levée du Blocus de Siam.

Paris, 4 août—Officiel.—Le vice-amiral Humann, commandant la flotte française, annonce qu'il a levé le blocus de la côte hier après-midi.

Londres, 2 août—Sir Edward Bartlett a demandé aujourd'hui à la Chambre si les navires anglais avaient quitté les limites du blocus.

Le secrétaire a répondu que la France n'avait pas requis l'Angleterre de retirer ses navires, et que si elle l'avait fait, le parlement ne l'aurait pas permis.

La santé de Lord Churchill.

Londres, 4 août—Lord Randolph Churchill vient de se rendre en France en compagnie de sa femme. Il est gravement malade, et on ne le reverra probablement pas de longtemps en public, en Angleterre. Un de ses amis intimes dit que son système nerveux est affecté.

WASHINGTON.

La mer de Behring.

Washington, 4 août—Le sénateur Morgan télégraphie à son fils qu'il lui sera impossible de quitter Paris avant le 15 août, ce qui tient à prouver que le comité d'arbitrage n'est encore arrivé à aucune solution de la question. D'après la teneur de cette dépêche, il est même permis de douter que le comité finisse ses travaux avant le 15.

Volé par son beau-frère.

New York, 4 août—Lambert Slosser et son fils William se sont rendus hier soir au poste de police pour y passer la nuit.

Il a dit aux agents qu'il venait à pied de San Francisco et leur a raconté l'histoire suivante:

"Je suis arrivé de Wiesbaden il y a un an et me suis rendu à San Francisco. J'avais une somme de $1,355 avec laquelle je comptais m'acheter une maison, mais ayant été blessé à l'usine où je travaillais, je passai à l'hôpital deux mois pendant lesquels mon beau-frère fit une perquisition chez moi pour trouver mon argent.

Il mit le feu à la maison et ma femme et ses deux jumeaux périrent dans les flammes. Arrêté à Milwaukee, le voleur fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. En sortant de l'hôpital, me trouvant sans ressources, je partis à pied vers l'Est avec mon fils dans le but de demander au consul d'Allemagne à New York de nous rapatrier. Nous avons mis quatre mois et quatorze jours pour venir de San Francisco et souvent sans avoir mangé en route.

On a donné des vêtements et un abri à ces infortunés et le consul a été prévenu.

La fièvre jaune.

San Francisco, 4 août—On annonce que la fièvre jaune règne à Port Limon et que la moitié de la population en est atteinte. Trois médecins, qui avaient été envoyés sur les lieux pour tâcher d'enrayer les progrès de l'épidémie, y ont succombé.

Naufrage sur le lac George.

Albany, N. Y., 4 août—Une dépêche annonce que le steamer Rachel Thorman ayant à bord 29 personnes, a donné contre un rocher au Pearl Point Landing et a sombré. Sept personnes ont été noyées.

Le bateau a sombré dans 18 pieds d'eau. On a vainement essayé de retrouver les cadavres des victimes. Tous les passagers, dont la plupart étaient des femmes, se rendaient à un bal.

Les neuf personnes suivantes se sont noyées:

Mlle Hattie L. Hall, Brooklyn, N. Y.
Mlle Edith Harding, Hoboken, N. J.
Mlle Bertha Benedict, Mont Clair, N. Jersey.
Mlle Henrietta M. Barton, Jersey City, N. J.
Mme J. H. Mitchell, Burlington, Vt.
Frankie Mitchell, fils de 19 ans.
Mlle Lizzie Corley.
Mlle Clara Black, Burlington, Vt.
Mlle Lizzie Clark, Bridgeport, Conn.

Faillite.

Chicago, 4 août—La maison de J. H. Walker, & Cie., marchands de nouveautés, vient de faire faillite. Son passif s'élève à $2,000,000.

Sursis.

Wilburton, Iowa, 4 août—On a accordé un sursis aux neuf Indiens Choctaws qui devaient être exécutés aujourd'hui pour le meurtre de plusieurs membres de la faction Jones.

Le Président Cleveland.

Newport, R. I., 4 août—Le Président Cleveland est arrivé ici ce soir de Gray Gables, en route pour New York.

Situation des fermiers de l'Indiana.

Wabash, Indiana, 4 août—Les fermiers de cette section ont commencé à engraisser leurs porcs avec du blé. Ils disent que cela leur revient meilleur marché que de se servir du maïs qui vaut 50c. le boisseau.

L'avoine fait défaut et les fourrages sont en mauvais état, aussi le lait estil rare et les crèmeries en reçoivent à peine assez pour les empêcher de fermer.

Pendu.

Houston, Texas, 4 août—Ce matin à 11 heures 30, W. E. Shaw, qui a assassiné sa mère, a été exécuté dans la cour de la prison.

Vingt minutes avant l'exécution, il a fait un testament par lequel il lègue tous ses papiers au Rév. Aves.

Sur l'échafaud il a appelé la malédiction de Dieu sur quelques-uns de ses semblables, notamment un commerçant de la ville.

Il a tendu la main au shérif puis a parlé pendant dix minutes et après avoir fumé une cigarette, il a annoncé au shérif qu'il était à son service.

A L'EXPOSITION.

World's Fair Grounds, 4 août—La Direction, après avoir réduit les dépenses, s'occupe d'organiser des fêtes qui attireront les visiteurs et augmenteront les recettes. Maintenant que les directeurs ont décidé de payer les Bons le 15 août, il est urgent que les recettes soient augmentées le plus possible. Le premier paiement sera un versement de 10 000 du capital.

C'était aujourd'hui le jour des Ecossais et de tous côtés on entendait les airs plaintifs du Cinion. Les Irlandais se sont rendus au Parc en très grand nombre. Il y a eu une réception dans la matinée et l'après-midi un grand concert vocal et instrumental a été donné dans la salle des fêtes. On a chanté des chansons écossaises.

Cette après-midi, les dames du Bureau de direction ont offert une réception aux officiers du Wiking.

Un excellent programme a été préparé à leur intention.

Dans la soirée, les exposants de la section des mines ont offert une réception aux membres des sociétés d'ingénieurs et à leurs femmes.

Les directeurs de l'Exposition affirment que, contrairement au bruit qui a été mis en circulation, Théodore Thomas, le directeur musical, n'a pas donné sa démission.

Tentative de déraillement.

St-Louis, 4 août—Une tentative de déraillement a été commise sur la ligne du Wabash.

Un rail avait été arraché de la voie, mais on s'en est aperçu à temps pour faire au train des signaux d'arrêt.

Le rail a été replacé et le train a continué sa route.

Les Osages et le Gouvernement des Etats-Unis.

Guthrie, O. T., 4 août—Les Indiens Osages ont refusé de traiter avec le gouvernement pour la cession de leur réserve de 2,000,000 d'acres située à l'Est de la réserve Cherokee. La commission déléguée par le gouvernement va retourner à Washington dans quelques jours.

Evasion.

Jefferson City, 4 août—Quatre condamnés qui étaient à l'infirmerie de la prison, se sont évadés et n'ont pas été repris. Ils se sont servis de la civière dont on fait usage pour le transport des malades pour escalader le mur, et ont gagné la rue au moyen d'une corde attachée à une barre de fer de la maison du gardien. L'évasion a eu lieu pendant que celui-ci était occupé à déjeuner.

Suicide d'un négociant.

Chicago, 4 août.—Nelson Vankirk, agent à la Chambre de commerce, s'est tué d'un coup de revolver dans son bureau, au Rialto Building. Il était âgé de 75 ans et faisait partie de la maison Vankirk & Osten qui a fait faillite il y a un mois.

L'esprit d'autrefois:

Harel, pour jouer le *Vautrin* de Balzac, avait engagé Frédérick Lemaître.

L'artiste avait 36,000 francs d'appointements fixes, plusieurs congés et divers bénéfices!

Quand les répétitions furent un peu avancées, Harel demanda à Frédérick un entretien particulier.

—De quoi s'agit-il? dit le comédien.

—D'une proposition qui vous intéresse, répliqua le directeur. Nous disons que votre engagement porte: d'une part 36,000 francs; avec les bénéfices, environ 60,000 francs. Eh bien! si vous voulez, nous allons réduire tout cela de moitié, et je vous paierai.

Frédérick apprit, par cette conclusion, que son directeur avait deux jurisprudences en matière d'appointements.

—En effet, disait Harel, quand il s'agit de s'attacher un grand artiste, il ne faut jamais hésiter, mais quand il s'agit de le payer, il faut être beaucoup plus circonspect.

Tout le monde s'étonne de la fantaisie qui préside à l'application des pénalités pour injures. Telle épithète, qui semblait bien plus anodine qu'une autre, est punie davantage.

Le condamné lui-même en est ahuri.

—Si j'avais été prévenu! gémit-il.

Il est évident que le besoin d'un code des injures, avec les peines en regard, se fait vivement sentir. Ce serait vraiment le guide indispensable du citoyen vif, mais prudent.

Au moment de s'écrier: "Vous êtes un....," il s'arrêterait pour consulter son manuel:

—"Crétin: quinze jours de prison." C'est trop cher! "Pignouf: huit jours." Trop cher encore! "Pantin: un jour." Voyons donc, il n'y aurait pas quelque chose de meilleur marché? Ah! voilà: "Sauteur: 15 francs d'amende."

Et, triomphant, il vociférerait:

—Vous êtes un sauteur! Attendez, je sais ce que ça coûte; je vais payer tout de suite.

X.... est l'être le plus infatué de luimême qui existe; tout ce qu'il fait est merveilleux, il a toutes les qualités: seulement, il se connaît bien mal.

Ainsi, il disait, l'autre jour:

—Je viens de quitter mes amis Y.... et Z.... Quels insupportables garçons avec leur manie de dire du mal de tout le monde! Ils ne peuvent parler de quelqu'un sans le bêcher. Ce sont des êtres infects!

Et il ajoute:

—Je ne comprends pas ça. Moi, je me suis fait une règle de ne jamais dire de mal de personne!

Les derniers moments de la marquise de Pompadour:

La marquise, qui avait conservé toute sa présence d'esprit, attendit la mort avec un calme et une philosophie souriante, dont cette époque nous a laissé de si fréquents exemples. Elle reçut les derniers secours de la religion, simplement et sans pusillanimité.

Peu d'heures avant sa fin, le curé de la Madeleine vint la voir; comme il prenait congé d'elle;

"Un moment, lui dit la moribonde, nous nous en irons ensemble."

Pendant la terreur, l'abbé Delille avait tenu ferme à Paris, mais il finit par y manquer de patience, et voici pourquoi:

Il avait rencontré, dans la rue de la Loi, le représentant du peuple Cambon, qui lui avait déclaré qu'il était le plus malheureux citoyen de la République, en ce qu'il ne pouvait pas s'absenter seulement pour aller se reposer, pendant huit jours, à la campagne.

—La Convention n'a que trois orateurs et *j'en suis l'un.*

—Il est impossible de tenir dans ce pays ci; s'était alors écrié le ci-devant académicien, et il s'enfuit en Angleterre, d'où il ne revint qu'après la chute du gouvernement directorial.

—Prenez donc des fraises, mon cher monsieur, insiste la maîtresse de la maison; vous savez, les fraises, il paraît que c'est très bon pour la goutte.

Boireau, versant dans son assiette un demi-grand verre de cognac;

—Et la goutte donc, madame, c'est encore bien meilleur pour les fraises.

Sur la Cannebière:

—Oui, mon cer, z'ai eu tellement peur, que mes cheveux se sont littéralement dressés sur ma tête, de toute leur longueur, à ce point que mon képi est sauté au plafond!

—Z'ai bien vu plus fort. Moi qui te parle, un jour, c'est ma tête qui s'est dressée sur mes cheveux.... Et c'est comme ça que ze suis devenu chauve.

Entendu à la Bourse:

—Connaissez vous M. L....?

—Parfaitement.

—Eh bien, qu'en pensez vous?

—C'est le plus honnête homme du monde, depuis qu'il s'est retiré des affaires.

Logique de l'enfance.

—Maman, une robe demi-deuil, ça se porte-t-il quand votre mari est à moitié mort?

On parle d'un cyclone qui vient de dévaster dans une partie de Saint Maurice.

—Enfin! s'écrie Guibollard, d'où nous viennent ces terribles ouragans?

—De l'Amérique.

—Alors, messieurs, vous conviendrez qu'on a eu tort de la découvrir.

Chapitre inépuisable des petites annonces:

"Une dame, connaissant bien la musique, demande place de caissière."

Que diable la musique peut-elle bien avoir de commun avec la caisse?

Il semble qu'un peu de comptabilité ferait beaucoup mieux l'affaire; à moins, toutefois, que la dame dont il s'agit, future caissière, ne songe déjà à la fugue.

A la table d'hôte:

—Moi, je vais plus loin; je parle de demeurer, une heure sous l'eau, sans respirer. Vous ne me croyez pas?

—Je suis comme le cresson.

—Je ne comprends pas.

—C'est facile, pourtant; le cresson ne *croît* qu'au bord de l'eau.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN,

ET

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73... ...CHARTRES......73

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE	
No 3 Fast Ex..7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:05 am	No 4 Fast Ex...11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5:15 pm	No 8 Coast Acc.3 35 pm
No 5 Fast Mail.7:20pm	No 2 Lim. Ex..7:50 pm
Exc. dimanche et mercredi.....9:35pm	Exc. dimanche et mercredi.....7:55am
ILLINOIS CENTRAL.	
Passenger......6:55pm	Passenger......7:00am
Chica.St.L.mail.8:30am	Chic.St.L.mail. 6 00pm
Chic. limited....8:40pm	Chic.limited....12:01m
Exc. dimanche..8:30pm	Exc. dimanche..7:35am
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 1, Memphis and Kansas City Fast Train......3:45am	No 2, Memphis and Kansas City Fast Train.........5:00pm
No 3, Vicksburg Express.........5 35 pm	Vicksburg Express.........8:10 am
Baton Rouge accommodation.......10:00am	Baton Rouge accommodation........3:40pm
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Limited.10:30 am	No 2 Limited..7:50pm
No 3 Fast Line.7:25 am	No 4 FastLine.12:15am
TEXAS AND PACIFIC.	
No 54, Cal.Ex.7:00pm	No 53, Cal.Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...8:20pm
Local..........10:05am	Local..........3:50pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
San Antonio....7:05pm	California Ex....9:30am
California Ex. 10:55am	San Antonio....5:20pm
EAST LOUISIANA RAIL ROAD. Dimanche et mercredi.	
No 9..........7:15 pm	No 10..........7:30 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7.........8:25 am	No 8..........4:05 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache...9:00 am	Pte-la-Hache..7:00am
".....4:15 pm	"..........5:00 pm
Shell Beach.....2:40pm	Shell Beach.....10:00 am
Dimanche.	
Pte la-Hache...9:40 am	Pte-la-Hache &
Shell Beach....9:40 am	Shell Beach...7:15 am
Shell Beach & Pte-la-Hache. 7:00pm	Pte la Hache & Shell Beach...4:40pm
	Shell Beach... 5:00 am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Alger.........10:00 am	Alger.........4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche.	
Alger........6:05 pm	Alger..........8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger......6:40 pm	Alger..........8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

Forecast of august weather on the Atlantic—Fine weather generally over the North Atlantic. Occasional gales north of the 45th parallel, also near the American coast. Tropical cyclones, or hurricanes, very probable. Fog west of the 42d meridian, across the Grand Banks, and east of New England, as shown. Icebergs in the vicinity of Belle Isle; few if any, east of Newfoundland.

Review of July.—The weather over the North Atlantic during July was remarkably fine North of the 40th parallel the winds were moderate to strong generally, while south of that parallel moderate and gentle winds prevailed.

On the 9th and 10th, from lat. 49° N. to lat. 52° N., and from lon. 10° W. to lon. 20° W., vessels encountered gales of force 7—9. On the 14th, in the vicinity of lat. 41° N. lon. 60° W. and again on the 17th, near lat. 49° N. lon. 33° W., a few vessels reported squalls of wind of forces 7 and 8.

Dangerous Obstructions to Navigation Along Coast.

NOTE—This list is compiled from all available data, and is corrected up to the hour of going to press. Reports as to the continued existence or removal of any of these obstructions are specially requested from masters of vessels passing in their vicinity.

About 5 miles W. 1/2 S. of Block Island Mast apparently attached to a wreck July 6.

Half way between Cornfield Point and Bartlett Reef Lights, Conn.: Sunken schooner "Gerland" topmasts out of water. July 2.

Off Brigantine Shoal, New Jersey, about 1 1/2 mile from the buoy: Sunken tern schooner, two masts well out of water, June 30.

Cape Henry Light West, 10 miles: Fourmasted schooner "John Holland", in 7 fathoms. June 21.

Currents in the Bay of Biscay.

The note on the May Pilot Chart and the subchart on the June Pilot Chart illustrating the surface currents of the North Atlantic have excited considerable attention, and the views expressed in regard to the nonexistence of the Rennell current in summer have been widely indorsed.

Lieutenant de Vaisseau A. Hautreux, French Navy, has conducted a series of experiments with floating bottle papers thrown from vessels of the Arcachon fishing fleet, and the drift of 14 bottles from points 20 miles west of the French coast near the latitude of Bordeaux show an average current of 2.5 miles per day setting about S S E. during the month of June, 1893. These bottles drifted to leeward in the direction toward which the resultant force of the wind was blowing during the time the bottles were afloat.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

SAMEDI, 5 AOUT 1893.

Rivière Rouge—HALLETTE, à 5 P M
Mandeville—NEW CAMELIA, trains de 4 P M

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 4 AOUT 1893

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship ang Thomas Turnbull, Sample, Brême via Newport News, Va.
Steamship ang Vesta, Brown, Liverpool.
Steamship ang Lassell, Combes, Liverpool.
Steamship ang Wave, McCarthy, Rotterdam, via Norfolk, Va.

ARRIVÉS.

Steamship am El Norte, Byrne, New York.
Steamship ang City, Whyte, Hambourg, via Shields. (précédemment rapporté à la Quarantaine)
Steamship ang Edmonsley, Meir, Progresso. (précédemment rapporté à la Quarantaine.)

BATEAUX A VAPEUR.

Neptune, Konns, Bas du Fleuve.
Lafourche, Charlet, Lockport.
Stella Wilds, Voorhies, New Hope.
Hallette, White, Shreveport.

EXPORTATIONS.

ROTTERDAM—par steamship Wave—109 boisseaux blé en grenier 8500 boisseaux maïs en grenier 8000 sacs à grain

Arrivages de produits.

NEW HOPE—par steamer Stella Wilds—42 barils mélasse 430 sacs riz brut nouveau
BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—119 barils mélasse 331 sacs riz brut
RIENZI—par steamer Lafourche—112 barils sucre 295 sacs riz brut (35 nouveau)
SHREVEPORT—par steamer Hallette—205 balles coton 349 sacs graine coton 1800 sacs farine graine coton

Reçu par les chemins de fer:

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—101 balles coton
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—1 wagon blé
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—12 balles coton
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—125 balles coton

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Albert Dumois	Truxillo	1er dist. 20
City of Dallas	Puerto Cortès	3e dist. 30
Castlefield	U K or Continent	Elevator
Donau	Hambourg	rue 6e
El Rio	New York	Alger
Goldworthy	En réparation	3e dist. 35
Harlan	Bluefields	Alger
Jos. Oteri, Jr	Honduras	1er dist. 20
Lassell	Liverpool	1er dist. 21
Marseille	Havre	Westwego
Powderham	Liverpool	canal Harvey
Rover	Ceiba	1er dist. 14
S Oteri	Honduras	1er dist. 21
Thordisa	U K or Continent	Gretna
Vesta	Liverpool	1er dist. 31
Violante	En réparation	rue 1re
Wanderer	Puerto Cortès	3e dist. 30
Washington	Bocas del Toro	1er dist. 21
Wave	Rotterdam	Southport
Whitney	Havane	Alger
Wm G. Hewes		Alger
NAVIRES.		
Elvira	Brême	rue 1re
Magdalene	Brême	4e dist. 45
GOELETTES.		
O W Jones		6e dist
Eugenia		6e dist

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK

Steamship El Norte, Byrne..........parti 29 juil
Steamship Hudson, Kemble..........parti 29 juil
Steamship Flamborough, Stevenson..par. 28 juil
Steamship El Paso, Gardner..........parti 2 août

LIVERPOOL.

Steamship Nicaraguan, Winder.......parti 27 juil
Steamship Engineer, Wood..........parti 22 juil
Steamship Inventor, Black..........parti 13 juil
Steamship Counsellor, Tester.......parti 15 juil
Steamship Floridian, King..........parti 29 juin
Steamship Governor, Shaw..........parti 15 juin
Steamship Yucatan, Edwards..........parti 5 juil
Steamship Jamaican, ——..........parti 26 juil

LONDRES.

Steamship Tiverton, Whitehead.....parti 24 juil

CARDIFF.

Steamship Rockabill, ——..........parti 22 juil

RIO DE JANEIRO.

Steamship Concordia, ——..........parti 16 juil

HAMBOURG.

Steamship City, White..........parti 3 juil

MAURITIUS.

Navire Indian Empire, Baillie......parti 18 avril

SANTOS.

Barque Lucia, ——..........partie 10 juil
Barque Sercia, Trindade..........partie 16 juin

SHIELDS, ANG.

Steamship City, Whyte..........parti 7 juil

ST-VINCENT, AP DE VERDE.

Steamship Glenfield, Newdick......parti 12 juil

BORDEAUX.

Steamship Dupuy de Lome, Dechaille parti 26 juil

TAMPICO.

Steamship Governor, Shaw..........parti 28 juil

VENTES A L'ENCAN

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Résidence confortable en bois à deux étages.

No 75 rue Désiré entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Succession de Joseph T. Degrais et sa femme.

No 38,972.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 30 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite cour, Division E, actuellement absent sur un congé, daté le 24 juillet 1893, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Joseph T. Degrais et sa femme, Dossier No. 38,972, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un lot de terre désirable avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Grands-Hommes, (actuellement Dauphine) Craps, (maintenant Bourgogne) et Elmire, mesurant en mesure anglaise 35 pieds 4 pouces de face à la rue Désiré sur 120 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la résidence confortable en bois à deux étages bien subdivisée, connue comme le No 75 rue Désiré, ensemble avec dépendances, hangar, etc. Les terrains sont très spacieux, avec des arbres fruitiers et autres; le site est excessivement désirable et agréable, bien amélioré, entouré de résidences modernes, etc.

Conditions de la vente—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant F. D. Charbonnet, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication par lier la vente.

26 juil—26—août 2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Terrains de Valeur,

Convenables pour y Bâtir,

Dans le Troisième District.

Succession de Nicholas Dabon.

No ....—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans —Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau 159, rue de la Commune—MERCREDI, 30 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, en date du 24 juillet 1893, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Nicholas Dabon, il sera vendu à l'enchère publique, savoir:

1° Deux certains terrains dans la banlieue Franklin de cette ville, désignés par les Nos 17 et 18, dans le carré d'ilet borné par les rues Girod, Musique, St Jean-Baptiste et l'avenue Washington, et mesurant, au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de façade sur l'avenue Washington sur 97 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain terrain situé dans le même carré et dessus décrit, désigné par le No 2 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de façade rue Musique sur 97 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant intérêt de 8 pour cent à partir de la date des billets jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

26 juil—26—août 2 9 16 23 30

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Presses d'imprimerie, Moteur Electrique, Arbre de couche amélioré, Caractères, Fontes, Ect., Etc.

Droits d'occupation, Comptes à recevoir.

Aitkens Brothers vs. leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No. 38,857.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J SPEAR, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune—SAMEDI 12 août 1893, à 10 h. A. M., il sera vendu à l'encan, au plus haut enchérisseur, au No 48 de la rue Camp, près Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King juge de la Cour Civile de District, Division B., siégeant pour l'Honorable Geo. H. Théard, juge, Division E, maintenant absent en congé, en date du 31 juillet 1893, dans l'affaire ci-dessus la propriété ci après décrite, à savoir:

1 Presse cylindre Wheelock, 17x24.
1 Presse Prouty, 6 1/2x10
1 Moteur électrique de la force de trois chevaux, de Sprague.
Arbre de couche, etc. etc.

Le droit d'occupation du magasin No 48 rue Camp, jusqu'au 30 septembre 1893.

Comptes divers à recevoir conformément à une liste qui sera lue à la vente.

Conditions—Comptant.

1er août—1 3 9 12.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Droit, Titre et Intérêt à et dans les terrains rue Quatrième, dans le Quatrième District de cette ville.

Comptes courants.

Aikens Brothers vs leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,857.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J SPEAR, encanteur—Bureau: No 155 rue Commune, MERCREDI 9 août 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 juin 1893, dans la susdite affaire, savoir:

1° Divers comptes courants accusés sur un tableau que fourniront les encanteurs le jour de la vente.

2° Tous les droits, titres et intérêts de Chas. A. Aitkens et d'Adrian F. Aitkens, insolvables, dans l'affaire de la maison de Aitkens Bros. vs. leurs créanciers, étant un sixième indivis chacun, à et en la propriété ci-après décrite (laquelle propriété, néanmoins, est sujette à un usufruit à vie en faveur de M. Charles L. Aitkens); savoir:

Deux certains terrains avec les améliorations et tous les droits, passages, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situés dans le Quatrième district de cette ville, carré d'ilet 87, borné par l'avenue Washington et les rues Quatrième, Laurel et Constance, désignés par les Nos 3 et 4 sur un croquis pris d'un plan de Pilié & Murray, voyers, en date du 7 mars 1868. Lesdits terrains sont contigus les uns aux autres, et mesurent, chacun, 32 pieds de façade rue Quatrième, sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles mesure américaine, et sont formés d'une partie des terrains désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20 sur le premier plan du dit carré dressé par Louis H. Pilié, voyer, en date du 10 juillet 1860, et déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, comme plan No 32.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A. H. Wilson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 juil—9 12 19 26—août 2 9

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois, au coin des rues Jersey et Valence, dans le Sixième District, qui s'améliore rapidement.

Succession de John J. Schellang.

No 156—Vingt-unième Cour de District Judiciaire, Paroisse de Jefferson.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 30 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Emile Rost, juge de la Vingt-unième Cour Judiciaire pour la paroisse de Jefferson, en date du 25 juillet 1893, pour le compte de la susdite succession, il sera vendu à l'encan:

Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet No 143 borné par les rues Jersey, Valence, Laurel et Cadix et formant le coin des rues Jersey et Valence; mesurant 27 pieds 3 pouces 2 lignes de façade rue Jersey, sur 110 pieds de profondeur et de façade rue Valence. Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois, ayant de chaque côté 3 chambres, cuisine et auvent.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit; 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement; honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité, toutes taxes dues et exigibles en 1893, seront assumées par l'acquéreur.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Geo. C. Préot, notaire.

27 juil—27—août 2 9 16 23 30

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, ...

VENTES A L'ENCAN.

PAR FITZPATRICK & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne occasion pour un placement rémunératif.

Un Grand Cottage Double, Rue Lapeyrouse, près Galvez.

Succession de Mme Caroline Schoeneck, née Bauer.

No 26,433 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR FITZPATRICK & SMITH; W. H. Fitzpatrick, encanteur, Bureau No 24 rue Carondelet—Le Mercredi 30 août 1893 à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, absent en ce moment sur un congé, daté du 21 juillet 1893, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme Caroline Schoeneck, née Bauer, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Galvez et Johnson, désigné par la lettre B, sur un plan déposé comme plan 7, Livre No Un, au bureau de James Fahey, et le dit lot mesure 43 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Lapeyrouse, sur 157 pieds, 11 pouces et 4 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent le **grand et confortable cottage-résidence double** à deux corps de logis, désignés par les numéros municipaux 67 et 67 1/2 rue Lapeyrouse, mais portant les vieux numéros 367 et 367 1/2 rue Lapeyrouse ayant de chaque côté, six grandes chambres, citerns, hangar au fond, corridor et entrée pour la voiture sur un côté. Bon voisinage, qui augmente continuellement, à proximité de tous les agréments, ayant toujours de bons locataires et rapportant $21 par mois.

Conditions de la vente—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance payable en billets à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque, avec lien et privilège du vendeur, ensemble avec toutes les autres clauses de garantie usuelles.

L'acquéreur assumera au-dessus de son enchère, les taxes de ville et d'Etat pour 1893.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant James B. Ward, notaire public. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé de l'acquéreur, au moment de l'adjudication.

23 juil—23—août 2 9 16 23 30

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cinq Cottages Résidences, Encoignure des rues Neuvième et Constance.

Pour être vendus en bloc.

Succession de John Schaefer, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS. W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—MERCREDI 9 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 5 juillet 1893, Dossier No 38,877, pour le compte de la succession de John Schaefer, décédé, à l'enchère publique, il sera vendu:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 125, bornée par les rues Huitième, Neuvième, Magasin et Constance, laquelle mesure 63 pieds de face à la rue Constance, sur une profondeur et façade sur la rue Neuvième de 70 pieds, le tout plus ou moins mesure américaine, d'après un plan qui peut être vu à l'endroit de la vente.

Les améliorations comprennent—

Cinq cottages en bois, à double corps de logis, connus comme les Nos 579 et 583 rue Constance et Nos 121, 123 et 125 rue Neuvième, ayant chacun plusieurs chambres et cuisines, citernes, hangars, etc, et rapportant ensemble quelque chose comme $25 ou $30 par mois.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera en outre les taxes pour l'année courante 1893 et fera un dépôt de 10 0/0 sur les lieux.

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 juil—9 16 23 30—août 6 à date

PAR D. E. MORPHY.

No 39,514—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Division C.

Succession de John D. Byrne.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, MARDI 8 août 1893 à 10 1/2 heures A. M., au magasin d'épiceries et à la résidence coin des rues Prieur et Cypress, Premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 18 juillet 1893, à moi dirigé—

Un stock vas et choisi d'épiceries de famille, vins et liqueurs, une glacière, une balance, etc., aussi, ameublements de salon, de chambre à coucher, de salle à manger et de cuisine.

Conditions Strictement comptant.

25 juil—25 29—août 6 8

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie & Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée & Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 15 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natches et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9 Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poête et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
6.. ...... et Dauphine

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété du premier district.

William P. Murray vs Richard Reames.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la Paroisse d'Orléans.—No 39,454.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 6 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Cypress, Willow et Clio, désigné par la lettre D sur une esquisse ou plan d'arpentage fait par P. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 26 avril 1882 et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr. notaire, le 29 avril 1882 et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Willow sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et se trouvant à une distance de vingt sept pieds un pouce de la rue Cypress.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans
4 août—4 11 18 25—1 6 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion rare pour acheter une belle résidence rue du Canal.

Vente d'une grande Résidence.—Propriété de valeur formant le coin sud-est des rues Canal et Derbigny.

A. L. Johnson versus Suc. de Auguste Bernau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 39,656—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 6 septembre 1893, à midi, de la propriété après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés se trouvant dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Jackson Gasquet et actuellement Avenue Cleveland, les rues Derbigny et Claiborne, désignés par les numéros Dix huit et Dix-sept de l'ilet No Vingt sur un plan dressé par Joseph Pilié voyer, daté le premier jour de mai 1840 et déposé au bureau de D. L. McCay, ex-notaire en cette ville, les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun en mesure américaine vingt-cinq pieds de face à la rue du Canal sur cent dix pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles; le lot No Dix huit formant l'encoignure des rues Canal et Derbigny. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 août—3 10 17 24 31—sept 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le sixième district.

Mme Mary F. Tobin, veuve, vs James H. Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,154.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 30 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, (anciennement faubourg St-Jean), paroisse Jefferson, d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer, le 8 septembre 1866, dont une copie est annexée à un acte passé devant Hugh Madden, ex notaire, le 22 juin 1866, d'après lequel dit plan le dit lot est désigné par le No 4 de l'ilet borné par les rues Peniston, Jersey, Laurel et Amelia, et mesure vingt neuf pieds deux pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent dix pieds vingt-neuf pieds trois pouces et deux lignes de large dans le fond, toutes mesure américaine.

Acquis par le défendeur par achat de D. B. Chaffe d'après un acte pardevant W. M. Gurley, notaire, le 28 avril 1891 (Enregistré au bureau des Aliénations, Livre 129, folio 584.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
28 juil—28—août 4 11 18 25 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Quatrième district, formant l'encoignure des rues Camp et Septième.

Dans l'ilet borné par les dites rues et par Huitième et Magazine.

H. Charles Fourton vs P. A. Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,470—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde au rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 16 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, ou en quoique ce soit, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 1 borné par les rues Septième, Huitième, Camp, Magazine, les dits lots sont désignés par les Nos 21 et 22, sur un plan déposé au bureau de John F. Coffey, ex-notaire en cette ville comme plan No 1 et mesurant comme suit: le lot No 21 forme l'encoignure des rues Septième et Camp. Le lot No 21 mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Camp, profondeur de cent-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles, et vingt-cinq pieds cinq pouces et une ligne de large dans le fond.

Le lot No 22 mesure vingt-cinq pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Camp, une profondeur et façade à la rue Septième, cent neuf pieds neuf pouces la même profondeur sur la ligne de côté du lot 21 et vingt pieds cinq pouces et deux lignes de large dans le fond, le tout s'accordant au dit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Condition—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 juil—14 21 28—août 4 11 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Vente du Shérif pour effectuer un partage d'une propriété de valeur du Sixième District.

John Maher vs. Mary Linden, femme Jacob Haag.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans.—No 39 354.—En vertu d'un jugement et d'un ordre de vente rendu le 22 juin 1893 et signé le 28 juin 1893 et d'un ordre additionnel daté le 6 juillet 1893, les dits à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 9 août 1893, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Quatre lots de terre avec améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet 152 borné par les rues Peniston, Jersey (ou Annonciation), Général Taylor et Laurel, désignés comme lots 14, 15, 16 et 17, sur un plan du Faubourg St Joseph, déposé dans les archives de feu James Graham, notaire public, comme plan No 140. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurent comme suit: Nos 14, 15, 16 chacun vingt-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation (ou Jersey), sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles; le lot No 17 forme l'encoignure des rues Annonciation (ou Jersey) et Peniston et mesure vingt-neuf pieds quatre lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles à la rue Peniston.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit d'un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et toutes les autres clauses de garantie usuelles, l'acquéreur assumera au dessus de son enchère les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1893, et assurera la propriété achetée pour un montant égal à la portion de crédit du prix d'achat et transférera la police d'assurance au vendeur.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 juil—7 14 21 28—août 4 9

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, No 39,567—Division A—Dans l'affaire de John H. Wilson demandant la monition.

A toutes les personnes qu'intéressent les présentes, Avis—

Attendu que John H. Wilson a, le 14me jour du mois d'avril 1893, acquis à une vente publique faite par William Nelson, constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire intitulée: Wm R. Rutland, exécuteur testamentaire, contre Mme Emma Thomas, No 22,640 du dossier de la dite Première Cour de Cité, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié indivise d'une portion de terre située dans le Premier District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Génois, Télémaque Canal et Gasquet; mesurant trois cent-dix neuf pieds, sept pouces une ligne (319' 7", 1") de façade rue Génois, sur cent trente huit pieds huit pouces (138' 8") de profondeur et de face sur chacune des rues Canal et Gasquet, sujette à tous les droits légaux incombant à F. A. Behan, en raison d'un transfert de ladite propriété audit J. A. Behan, enregistré au bureau des transferts livre 109, page 276.

Ladite propriété fut vendue dans l'affaire dont le numéro et le titre sont sus-mentionnés, vente à laquelle John H. Wilson en devint l'acquéreur au prix et pour la somme de mil vingt cinq dollars, ($1,025 00).

Et attendu que John H. Wilson s'est adressé à cette Cour pour une Monition en annonce conformément aux Sections 2,370, 2,371, 2,372 et 2,373 de l'acte No 96 approuvé le 10 mai 1870, connu communément comme "Acte pour la révision des Statuts d'un caractère général."

Que l'on sache en conséquence que toutes les personnes ci-intéressées pouvant faire valoir aucun droit ou un titre ou une réclamation quelconque relativement à la propriété ci dessus décrite, par suite d'une informalité dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour en vertu duquel la vente ci-dessus a été faite, ou par suite d'une irrégularité ou d'une illégalité dans les estimations et les annonces ou de l'époque et du mode de la vente, ou par suite de toute autre défectuosité existant dans le titre sont prévenues, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de District pour la paroisse d'Orléans, d'alléguer dans les trente jours qui suivront celui où la présente monition a paru pour la première fois dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ne serait pas confirmée et homologuée.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1893.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge,
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant en remplacement de Thos. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, absent en ce moment par congé.

Pour copie conforme:
JAMES D. RANKIN, Député-Greffier.
11 juil—11 18 25—août—1 8 15